



N° 20 - décembre 2008

LES REVENUS FISCAUX EN 2006, REFLETS DE L'URBANISATION

En 2006, le revenu fiscal déclaré par les bas-normands compte parmi les plus faibles des régions de métropole. Variable selon le degré d'urbanisation, il est plus élevé en périphérie des villes et sur une partie du littoral. Quant au rapport entre haut et bas revenu, il est lui aussi plus faible en Basse-Normandie qu'en métropole. Néanmoins il augmente dans les villes, lieux de plus forte mixité sociale, et est globalement plus élevé dans le quart est de la région.

Plus de 590 000 ménages bas-normands, au sens fiscal du terme, ont déclaré leur revenu au titre de l'année 2006. La moitié d'entre eux dispose d'un revenu inférieur à 15 813 euros par unité de consommation (UC). Ce niveau est parmi les plus bas de métropole. Toutefois l'écart entre haut et bas revenus bas-normands est moins élevé qu'en moyenne : les plus hauts sont 4,5 fois plus élevés que les plus modestes. Ce rapport est de 5,4 pour l'ensemble de la France métropolitaine, de 5,0 pour la province.

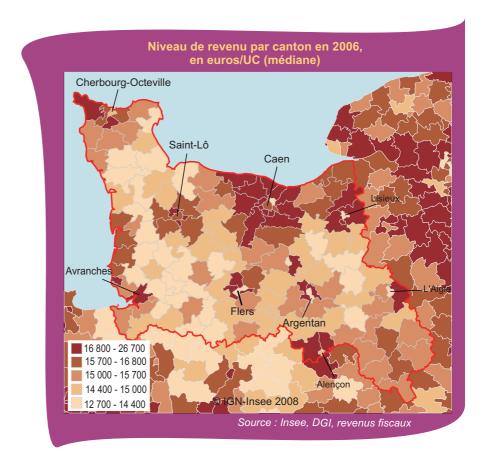
Sur le territoire bas-normand, le niveau de revenus déclaré par les ménages est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, particulièrement en périphérie des villes. C'est notamment le cas autour de Caen. Les cantons situés entre Caen et la mer présentent les niveaux de revenu les plus élevés de la région, supérieurs à 19 600 €/UC. Le constat est identique dans toutes les périphéries des autres principales villes bas-normandes. Parmi les franges littorales, celles vivant à l'heure urbaine affichent un niveau assez élevé de leurs revenus déclarés, telle la côte de Nacre, la côte Fleurie, la pointe du Cotentin, ou encore le littoral sud-manchois.

A l'inverse des espaces urbains, les espaces ruraux abritent les ménages au niveau de revenus moins élevé. Le sud de la Manche est le plus concerné, et notamment les cantons de Saint Pois, le Teilleul, Juvigny-le-Tertre, Brecey et Barenton. Le

plus haut niveau de revenu déclaré au sein de ces cantons dépasse à peine 13 500 €/UC.

Le niveau de revenu dans les villes est plus faible qu'en périphérie. De 16 433 €/UC dans la ville de Caen, il devient même nettement inférieur au niveau régional sur les communes de L'Aigle et de Lisieux (13 650 €/UC). La plus grande mixité sociale au sein des villes rend les revenus disparates. Ainsi à Alençon, les plus hauts revenus sont dix fois plus élevés que les plus modestes. A Caen, cet écart est de huit.

Sabrina LEROUX Insee



DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél.: 02.31.15.11.00 Fax: 02.31.15.11.80

Directeur de la publication : Michel GUILLEMET

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2008

Définitions

Ménage fiscal

Ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement (hors logement collectif).

• Revenu fiscal

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.

• Unité de consommation (UC)

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

• Médiane

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salariés.

• Déciles

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires. Le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

Espace urbain

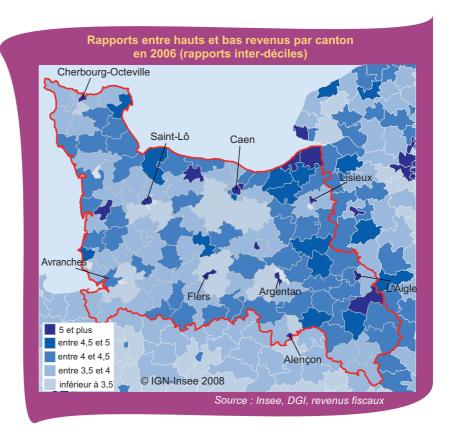
L'espace urbain est l'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent.

Espace rural

L'espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

Pour en savoir plus:

http://www.insee.fr/fr/methodes



Niveau et disparité des revenus fiscaux en 2006

	Niveau* (médiane)	Disparité (rapport interdéciles)
Zone d'emploi		
Caen-Bayeux	16 802	4,6
St Lô	15 691	4,0
Lisieux	15 616	5,0
Avranches-Granville	15 509	4,1
Alençon-Argentan	15 500	5,1
Cherbourg	15 475	4,4
Mortagne au Perche-L'Aigle	15 345	4,3
Flers	15 053	4,0
Coutances	14 890	4,2
Vire	14 532	4,1
Département		
Calvados	16 426	4,6
Manche	15 384	4,2
Orne	15 277	4,5
Basse-Normandie	15 813	4,5
Province	16 423	5,0
Métropole	16 910	5,4

^{*} en euros/UC

Source : Insee, DGI, Revenus fiscaux 2006